



Coordination de l'Action  
Sociale de Schaerbeek

## Rapport d'activité 2012

Subvention accordée par le Commission  
Communautaire Commune aux CPAS à titre  
d'intervention dans les frais liés à la  
Coordination Sociale

## Table des matières

Résumé .....	3
1. Présentation de la CASS .....	4
1.1. Objet et missions .....	4
1.2. Organisation institutionnelle et fonctionnelle .....	4
2. Les objectifs visés ainsi que les évaluations prévues .....	6
2.1. Les objectifs à long terme:.....	6
2.2. Les évaluations:.....	6
3. Les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs.....	7
3.1. Le Comité de Pilotage .....	7
3.2. Les groupes de travail .....	7
3.3. Les outils de communication .....	7
3.4. Les rapports intermédiaires .....	8
3.5. Le travail d'animation des réseaux .....	8
4. Rapport et évaluation des activités 2012.....	8
4.1. Les rencontres zonales .....	8
4.2. Le « coaching » CASS .....	10
4.3. La formation à l'approche interculturelle .....	11
4.4. Le Site Internet .....	12
5. Les activités des groupes de travail .....	13
5.1. Le groupe de travail Guide .....	13
5.2. Le groupe de travail logement .....	15
5.3. Le groupe de travail Santé .....	18
5.4. Le groupe de travail primo-arrivant.....	19
5.5. Les activités des coordinateurs .....	21
Annexe 1 : Organisation fonctionnelle de la CASS.....	23
Annexe 2 : charte et règles de fonctionnement de la CASS .....	24
Annexe 3 : Composition du Comité de Pilotage .....	25
Annexe 4 : Les membres de la Coordination Sociale de Schaerbeek ...	26

## Résumé

L'année **2012** pourrait se définir comme une année riche en « **valeurs** » et en « **sens** » grâce aux multiples rencontres qui ont animé le réseau CASS.

Une **mise au vert** au sommet de la CASS a servi à chacun des partenaires de se réapproprier l'histoire de ce projet initié en 2004. Cette journée de réflexion a permis de mettre l'accent sur deux objectifs généraux : l'un concernant l'activation durable d'un réseau « *gagnant-gagnant* », l'autre concernant une représentativité élargie.

L'organisation des « **rencontres zonales** CPAS – Associatif » de l'été 2012 est une des premières mesure concrétisée suite à la mise au vert du Comité de Pilotage de la CASS.

Ces quatre rencontres ont brassé près de 200 participants et ont aboutit à une quarantaine de propositions d'actions à mener dans un processus de co-construction.

Ces rencontres vont en amener de nouvelles en 2013 afin d'aller plus loin dans l'interconnaissance et la mise en réseau.

La **présentation** du « **Guide** de l'accompagnant social schaarbeekoïse » dans sa version Internet a été également un des temps forts de la CASS en 2012. Cet outil symbolise parfaitement la valeur ajoutée apportée par la collaboration entre travailleurs issus d'institutions différentes mais œuvrant sur le même territoire. Un « Guide » généraliste en phase avec les réalités propres à chaque institution.

La rencontre autour de « **Schaerbeek, santé et déterminants** » organisée par le GT Santé de la CASS et présentée par Murielle Deguerry de l'Observatoire de la Santé et du Social a également connu un grand succès. Une soixantaine de personnes ont eu l'occasion de découvrir en primeur des informations très pointues sur l'état de santé de la population schaarbeekoïse et sur les déterminants de la santé (contexte démographique, statut socio-économique...).

Le Groupe d'Épargne Collective et Solidaire, l'Union pour un toit, encadré par le **GT Logement** de la CASS compte parmi ses 25 familles ses trois premiers propriétaires. Un projet d'insertion par le logement qui dépasse largement l'acte d'achat. Il est question d'un projet collectif, porté essentiellement par les familles. Les bénéficiaires avérés sont nombreux en termes de confiance en soi et d'émancipation ; des conditions favorables à la reprise d'une formation ou à la recherche intensive d'un emploi.

La recherche-action menée par le **GT Primo-arrivant** et consacrée à l'accueil des primo-arrivants à Schaerbeek s'est notamment matérialisée par la rédaction d'un vaste dossier. Un document ambitieux et nourri de la méthode de travail utilisée, de constats et d'hypothèses de départ, de rencontres avec des primo-arrivants, d'échanges avec des professionnels, de recommandations destinées à différents publics...

# 1. Présentation de la CASS<sup>1</sup>

## 1.1. *Objet et missions*

La CASS a pour objet la réflexion commune et l'action concertée dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Schaerbeek.

Dans ce but, elle assure la circulation de l'information sur l'actualité sociale, les services existants et les dispositifs réglementaires.

La CASS exerce également une fonction d'alerte sur les problèmes sociaux rencontrés.

L'une de ses autres missions consiste à définir un plan de formation commun pour les travailleurs sociaux et à améliorer les synergies entre les institutions publiques, les associations actives sur le terrain schaarbeekoïse et les usagers des services sociaux.

Par ailleurs, la CASS présente ses activités et réalise une synthèse de ses avis et recommandations dans son rapport annuel qu'elle distribue aux membres du Conseil du CPAS.

Afin de réaliser ses objectifs, la CASS réunit des acteurs de terrain autour de projets collectifs.

## 1.2. *Organisation institutionnelle et fonctionnelle*

### Les partenaires

La CASS se compose de deux partenaires : **le CPAS et la Coordination Sociale de Schaerbeek**. La CASS et la Coordination Sociale de Schaerbeek désignent toujours deux entités différentes :

- La Coordination Sociale de Schaerbeek est une entité autonome qui est organisée par l'associatif et qui réunit des travailleurs sociaux d'organisations sociales.
- La CASS est un dispositif activé par le CPAS qui a pour objectif de lutter plus efficacement contre la pauvreté et la précarité à Schaerbeek en définissant différentes actions et missions en concertation avec la Coordination Sociale de Schaerbeek.

### La Présidence et la Vice-Présidence de la CASS

La CASS est dotée d'un(e) Président(e) et d'un(e) Vice-Président(e). Le siège de Président(e) est occupé par l'actuelle Présidente du CPAS, celui du Vice-

---

<sup>1</sup> Annexes en lien avec ce chapitre :

- Le schéma du fonctionnement de la CASS (1)

- La charte (2)

- La liste des membres du Comité de Pilotage (3)

- La liste des membres de la Coordination Sociale de Schaerbeek (4)

Président(e) par une représentante du Bureau de la Coordination Sociale de Schaerbeek, obligatoirement issue de l'associatif.

### **La structure décisionnelle**

Le Comité de Pilotage (CP), composé à part égale de représentants mandatés par le Bureau de la Coordination Sociale de Schaerbeek et par le Conseil de l'Action Sociale du CPAS est un lieu de concertation et de décision. Il statue sur tout ce qui a trait aux activités de la CASS et au travail des coordinateurs. Il se réunit au minimum 4 fois par an.

### **Les groupes de travail**

Toute proposition de création d'un groupe de travail peut être adressée au Comité de Pilotage par l'intermédiaire des membres siégeant ou à l'initiative de ces derniers. Le Comité étudie la pertinence et la faisabilité d'une telle demande en tenant compte des besoins des usagers et des thèmes prioritaires.

Il veille également à ce que les acteurs concernés par la thématique du groupe de travail soient invités à y participer.

Toute organisation concernée par l'objet social de la CASS peut demander à participer aux groupes de travail.

Lorsqu'un groupe de travail est créé, il définit ses objectifs et son mode de fonctionnement en concertation et en accord avec le CP avec l'aide des coordinateurs. Les organisations participantes adhèrent à la convention ainsi définie.

### **Les coordinateurs**

L'organisation fonctionnelle de la CASS est gérée par deux coordinateurs. Sous la supervision du Comité de Pilotage, ils sont chargés de la gestion journalière des projets en cours, de l'animation et de l'accompagnement des groupes de travail, de l'administration quotidienne du service et des activités de communication.

Employés par le CPAS, ils dépendent administrativement de celui-ci et hiérarchiquement du Comité de Pilotage.

Ils veillent à maintenir une position de relais et de facilitateur entre :

1. Le CPAS et la Coordination Sociale de Schaerbeek (et donc ses organisations membres)
2. Le Comité de Pilotage et les groupes de travail
3. Les organismes participants aux groupes de travail entre eux

Pour cela, ils sont invités à participer aux Assemblées organisées par la Coordination Sociale de Schaerbeek et, si c'est pertinent, aux réunions de travail internes du CPAS. De même, ils sont présents dans chaque groupe de travail et au Comité de Pilotage. Et enfin, ils multiplient toute initiative qui leur permette d'améliorer leur connaissance des organismes concernés, des réalités de travail de ces derniers et des problématiques qui les préoccupent.

## 2. Les objectifs visés ainsi que les évaluations prévues

### 2.1. Les objectifs à long terme:

- Améliorer l'efficacité des politiques sociales mises en œuvre et l'accompagnement des citoyens bénéficiaires en renforçant le travail de coopération et d'articulation entre les acteurs sociaux publics et associatifs.
- Améliorer les synergies en instaurant des collaborations efficaces entre le CPAS et les associations locales. C'est en mettant en commun les ressources et les compétences de chacun qu'elle permettra de gagner en cohérence en matière de développement de l'action sociale sur le territoire communal mais aussi de réaliser des projets qui apportent une réelle plus-value ;
- Coordonner des projets concrets et visibles pour donner une réalité matérielle à la CASS et renforcer le sentiment positif lié à la nécessité de travailler ensemble;
- Construire une identité commune au CPAS et aux acteurs sociaux publics et privés qui travaillent sur le terrain communal. Cette co-construction nécessite un travail relationnel permettant de dépasser les questions de concurrence et de méfiance;
- Une meilleure maîtrise d'outils de conception ainsi que d'évaluation de projets, et ce, afin de mieux concilier nos missions et nos actions.

### 2.2. Les évaluations:

Le principal organe d'évaluation de l'ensemble des activités de la CASS est son Comité de Pilotage.

De façon plus systématique et ciblée, chaque Groupe de Travail évalue ou auto évalue ses actions à période régulière. Pour ce faire, certains groupes de travail font appel à des associations ou acteurs spécialisés : le Centre Local de Promotion de la Santé Bruxelles (CLPS) dans le domaine de la santé, le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) pour les questions interculturelles, l'Institut de Recherche Formation et Action sur les Migrations (IRFAM) pour la question des primo arrivants...). Ces regards extérieurs sont une source importante d'expertises et de questionnements.

Les formations proposées aux travailleurs sociaux et organisées par la CASS font l'objet d'une évaluation finale menée en collaboration avec l'organisme formateur (questionnaire).

Enfin, les réunions d'équipe hebdomadaires permettent l'évaluation à court terme des actions en cours.

Les résultats récoltés lors de ces différentes évaluations permettent d'estimer annuellement les points suivants (approche quantitative et qualitative):

- Le taux de participation aux groupes de travail d'une année à l'autre ;
- La bonne circulation de l'information rentrante et sortante, entre les différents

- partenaires et au sein des groupes de travail ;
- Le nombre de productions propres à la CASS et leur visibilité ;
- La participation active des organismes aux activités proposées et leur pluralité (privé/public) ;
- La correspondance entre les activités proposées et les besoins identifiés ;
- La plus-value de la collaboration dans les actions menées ;
- L'apport de la CASS en tant que facilitateur de projet ;
- Le degré d'autonomie des différents réseaux mis en place par la CASS ;
- La prise en considération des avis et recommandations de la CASS par les autorités politiques ;

### 3. Les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs

#### 3.1. *Le Comité de Pilotage*

En créant ce lieu de décision mixte (CPAS et associatif) et démocratique, la CASS se dote du meilleur atout pour répondre aux missions qu'elle s'est fixée.

En 2012, le Comité de Pilotage s'est réuni 9 fois.

#### 3.2. *Les groupes de travail*

Encadrés par l'équipe des coordinateurs CASS, les groupes de travail offrent un lieu de rencontre et de concertation et permettent la réalisation d'actions concrètes . Une place privilégiée est donnée à la consultation et/ou participation des usagers dans les projets/actions des groupes.

#### 3.3. *Les outils de communication*

Animer et développer une coordination c'est avant toute chose s'assurer une rapide et bonne circulation de l'information. Pour faciliter les transmissions écrites, plusieurs outils sont utilisés :

##### Le Site Internet

[www.cass-cssa.be](http://www.cass-cssa.be) : celui-ci est muni d'une vitrine publique et d'un intranet facilitant le travail en réseau (échange de documents, mailing-list, bibliothèque, liens avec d'autres sites utiles, calendrier des activités...). Les outils utilisés par ce Site sont libres de droit ce qui garantit une indépendance optimale et un ajustement en fonction des besoins.

##### L'Echos-CASS:

Cette newsletter est diffusée « périodiquement ». Elle reprend les nouveautés du Site ainsi que des informations pertinentes sur l'actualité sociale

## **Le Guide de l'accompagnant social schaarbeekoïse :**

Sous forme de farde et de base de données sur Internet ([www.guidecass.be](http://www.guidecass.be)), ce guide est le résultat d'un long travail de mutualisation de compétences et d'informations. Il est mis à jour en continu avec l'aide des membres et des participants à nos activités. Au-delà de son utilité pratique, il concrétise les bienfaits du partage de l'information et de la collaboration.

## **Des listes de discussion :**

Pour chaque groupe, une adresse mail collective est créée. Toutes les interactions et communications qui ont trait au groupe et à ses actions passent par cette adresse mail collective, ce qui permet à tous d'y avoir accès.

## **Une bibliothèque virtuelle :**

Le groupe de travail Primo arrivants l'a créé en 2010. Elle est accessible aux membres du GT et ils l'alimentent en continu. Cette bibliothèque comporte à ce jour plus de cent cinquante références tant en français, en néerlandais qu'en anglais.

### **3.4. *Les rapports intermédiaires***

Ces rapports reprennent la synthèse des avis et de des recommandations de la CASS, avec l'aide des groupes de travail. C'est l'outil privilégié de la CASS. Il lui permet non seulement de faire le bilan du travail réalisé avec l'ensemble des partenaires mais aussi de servir de relais dans la fonction d'alerte de la Coordination en transmettant des informations sur les réalités du terrain social aux personnalités politiques.

Ces rapports sont déposés au Conseil du CPAS et sont publiés sur le Site.

### **3.5. *Le travail d'animation des réseaux***

Le CPAS met à disposition de la CASS deux travailleurs à temps plein afin de remplir cette mission essentielle.

## **4. Rapport et évaluation des activités 2012**

### **4.1. *Les rencontres zonales***

#### **Contexte**

En mars 2010, la CASS a organisé un colloque intitulé « *CPAS – Associatif : Liaison dangereuses ?* » où il était question de s'approprier, d'apprendre à se connaître, d'établir des liens de confiance et ce, dans l'optique d'une meilleure collaboration entre travailleurs sociaux oeuvrant sur le territoire de Schaerbeek.

Lors de l'évaluation du colloque, un grand nombre de participants ont clairement indiqué leur principale attente : organiser des rencontres à plus petite échelle afin de



concrétiser sur le terrain le concept de coo-pétition, c'est-à-dire une meilleure articulation entre partenaires afin de tendre vers un « PLUS » dans l'accompagnement du citoyen-bénéficiaire.

Ainsi est née l'idée d'organiser ces « rencontres zonales »: un moment d'échange entre travailleurs sociaux schaarbeekoïses de tous horizons, des rencontres à taille humaine orchestrées par une professionnelle de l'animation.

### **Objectifs**

En concertation entre les partenaires de la CASS et l'animatrice, deux objectifs spécifiques à atteindre sont définis :

- Identifier les acteurs sociaux présents sur le territoire de Schaerbeek et travaillant avec un même public.
- Echanger sur comment coordonner nos actions, c'est-à-dire travailler de manière complémentaire afin d'arriver à une plus grande efficacité tant pour les usagers que pour les travailleurs.

### **Quatre rencontres**

Quatre rencontres ont eu lieu entre le 1<sup>er</sup> juin et le 6 juillet. Elles se sont tenues dans les locaux du CPAS et ont rassemblé chacune une quarantaine de travailleurs sociaux schaarbeekoïses issus de différents services du CPAS, d'associations membres de la Coordination Sociale de Schaerbeek et de services communaux.

Ces rencontres ont été l'occasion pour le CPAS de présenter aux partenaires la réforme du Service de l'action sociale et les changements que celle-ci implique dans l'accueil du citoyen-bénéficiaire.

Les participants ont ensuite travaillé à l'élaboration de pistes d'action permettant de renforcer les collaborations. Une quarantaine de propositions ont été émises. Parmi celles-ci, les travailleurs sociaux ont exprimé le souhait de se revoir autour de rencontres thématiques (logement, petite enfance, médiation de dettes,...) et autour de rencontres géographiques articulées autour du travail social général. Des propositions plus concrètes ont aussi été faites afin d'améliorer les échanges d'information entre travailleurs sociaux issus de secteurs différents. Des réponses pourront être apportées au niveau de la CASS via l'organisation de nouvelles rencontres et l'actualisation régulière des outils de communication déjà existants.

Les évaluations, avis, commentaires étaient pour la plupart très positifs. Les rencontres bien organisées, animées, cadrées ont apporté du contenu dans un timing très serré. Les moments informels prévus en fin de rencontre autour d'un sandwich ont également été très appréciés et mis à profit pour mieux se connaître, échanger sur ses pratiques. Malgré certaines craintes et apriori, ces rencontres se sont déroulées dans le respect de l'autre et avec beaucoup de curiosité

## Perspectives :

Des rencontres entre travailleurs sociaux seront réitérées en 2013 sur base des évaluations des rencontres précédentes. Une priorité sera donnée à des rencontres « géographiques », les travailleurs sociaux « généraux » ont en effet moins facilement l'occasion d'entrer en contact et sont en demande.

L'objectif est, d'une part, de poursuivre cette connaissance mutuelle entre travailleurs sociaux afin d'arriver à davantage de complémentarités et de transversalité dans l'accompagnement de l'utilisateur/citoyen bénéficiaire dans son parcours et, d'autre part, d'opérationnaliser une série de propositions faites lors des rencontres zonales 2012, comme par exemple la mise en place de fiches de suivi.

Ces rencontres zonales projetées au printemps 2013 seront décentralisées et réuniront une vingtaine de travailleurs sociaux (moitié CPAS, moitié associatif) afin de faciliter les relations interpersonnelles.

### **4.2. Le « coaching » CASS**

Pour rappel, cette demande de faire appel à une personne extérieure pour fournir un appui méthodologique était fondée sur **2 constats** :

1. **Un besoin d'outils d'évaluation adaptés.** Tout dispositif a besoin d'être évalué régulièrement et de façon structurée.
2. Un besoin de **faire le point** sur le fonctionnement et l'organisation institutionnelle de la CASS.

## Bilan :

Le coaching CASS commencé en 2011 a été prolongé afin de permettre aux deux co-coordonateurs de trouver leur juste place et d'initier la construction d'un Plan stratégique avec l'ensemble du Comité de Pilotage.

Il a paru nécessaire au Comité de Pilotage de mener un travail de réflexion afin d'aboutir à des objectifs stratégiques partagés. Les membres du Comité de Pilotage et les deux co-coordonateurs de la CASS ont donc participé à une journée mise au vert animée par la même personne ayant fait l'accompagnement méthodologique des coordinateurs.

Cette journée de réflexion a permis de se recentrer sur les objectifs de la CASS et d'approfondir davantage les deux objectifs suivants :

- Création et/ou activation durable d'un réseau de coopération active de travailleurs de terrain du CPAS et des associations (ressenti comme « gagnant-gagnant »).
- Mettre en œuvre une dynamique et une organisation qui rassemblent durablement le CPAS et le secteur associatif selon des modalités de représentativité élargie.

La déclinaison du premier objectif en objectifs opérationnels a permis en 2012 la concrétisation des projets suivants :

- Les «rencontres zonales CPAS - Associatif» ;
- La présentation de l'outil « Guide de l'accompagnant social schaarbeekoïse » dans sa dernière version ;
- La réactivation de la newsletter de la CASS.

### **Perspectives :**

La journée de mise au vert a été un formidable laboratoire de réflexion qui a d'abord porté sur les questions de « sens », les valeurs qui sous-tendent l'existence de la CASS.

Un des sentiments partagés est qu'il serait judicieux de répéter l'expérience d'une mise au vert dans un futur proche.

### **4.3. *La formation à l'approche interculturelle***

Animée par le CBAI, cette formation destinée aux travailleurs sociaux des partenaires de la CASS a pour objectif de réunir des travailleurs de milieux professionnels différents autour de questions d'interculturalité.

Après des expériences jugées très positives par les participants en 2008, 2009 et 2010, la CASS a organisé un 5<sup>e</sup> cycle de formation qui s'est étalé d'octobre 2011 à janvier 2012.

### **Programme**

- Découverte de la démarche interculturelle selon Maraglit Cohen Emerique, psychosociologue française (décentration, découverte du cadre de référence de l'autre et négociation) ;
- Exercices réflexifs et feed-back théoriques autour des concepts d'identité et de culture ;
- Analyse d'incidents critiques en situation professionnelle ;
- Clés de négociation et de médiation interculturelles.

### **Pédagogie**

Laboratoire de la rencontre interculturelle :

- Appui sur l'expérience des participants ;
- Approches métissées ;
- Travail en sous-groupes, exercices, mise en situation, échanges et débats, portefeuille de lecture ;
- Souci du transfert des acquis sur le terrain.

## **Bilan :**

Le taux de fréquentation aux 7 journées, 75%, est dans la moyenne des 4 autres cycles organisés.

La formation est évaluée très positivement par les participants. Ceux-ci mettent en avant deux points forts :

1. Le contenu est riche grâce à des apports théoriques et des ancrages dans la réalité avec de l'étude de cas proposés par les participants.
2. Du temps et une espace permettant à des travailleurs sociaux de services/institutions différentes de se côtoyer à 7 reprises sur un laps de temps de 7 semaines et ainsi de créer des liens professionnels durables.

Si la demande n'est pas épuisée du côté du CPAS (plusieurs travailleurs sociaux sont inscrits sur une liste d'attente pour un hypothétique 6<sup>e</sup> cycle), il n'en est pas de même du côté des partenaires de l'associatif.

Avec l'organisation de 5 cycles, cette formation aura donc permis a plus de 70 travailleurs sociaux schaarbeekoïses d'avoir un bagage commun en ce qui concerne les questions d'interculturalité.

## **4.4. Le Site Internet**

### **Quelques chiffres :**

Le Site [www.cass-cssa.be](http://www.cass-cssa.be) a été visité **80.822** fois en 2012 (pour 74.738 en 2011).

Les trois portes d'accès les plus importantes à notre site sont dans l'ordre : [www.google.be](http://www.google.be); [www.sfr.fr](http://www.sfr.fr) et le système [Intranet](#) du CPAS de Schaerbeek.

Les trois articles rédigés par la CASS les plus visités concernent :

- les ADIL
- la tuberculose, problème de santé publique
- l'entretien et les réparations

Dernier chiffre, dans le top dix des articles les plus consultés sept ont été rédigés par le GT Logement de la CASS sur les droits et devoirs des locataires et des propriétaires.

## **Bilan :**

Le Site, malgré son faible débit de publications en 2012, continue d'être fréquenté par un nombre significatif d'internautes. Cela s'explique notamment par la qualité des articles, leur pertinence et un très bon référencement dans les moteurs de recherche les plus consultés tels que « Google ».

Le grand thème qui anime les Internautes à entrer en contact avec les coordinateurs de la CASS via le mail ou le téléphone sont les articles consacrés aux droits des locataires et propriétaires. C'est le même constat depuis 2010.

Le Site est également un moyen de communication important avec le public via son formulaire de contact.

## **Perspectives :**

Le Site de la CASS va continuer à miser sur l'actualité sociale générale, les activités et la valorisation des activités de ses partenaires (CPAS/Associatif).

Une plus grande attention devrait être portée à cet outil de communication avec notamment une diffusion plus régulière de la newsletter « l'échocass ».

## **5. Les activités des groupes de travail**

### **5.1. Le groupe de travail Guide**

Pour rappel, la CASS a rédigé un « guide de l'accompagnant social schaarbeekoïse » regroupant des fiches thématiques et un répertoire d'organisations comptant plus de 400 adresses.

Ce guide basé sur les expériences multiples d'acteurs de terrain a été élaboré en un peu plus de deux ans par un groupe de travail. Terminé en septembre 2007, l'outil a été distribué sous forme de farde à plus de 300 travailleurs et est disponible sur Internet dans les deux langues à cette adresse-ci : [www.guidecass.be](http://www.guidecass.be) .

L'objectif principal de ce projet est de permettre l'échange de savoirs et de centraliser l'information sur les organisations oeuvrant pour les schaarbeekoïses les plus fragilisés. Cet outil destiné aux travailleurs sociaux schaarbeekoïses vise à soutenir et à faciliter le travail en réseau.

## **Bilan :**

Le taux de fréquentation du GT est resté stable par rapport à l'année 2011.

Une nouvelle façon de travailler avait été proposée aux membres du groupe de travail via l'utilisation d'un système de regroupement de contenu sous « Google documents ».

Le groupe de travail a suivi en interne une formation « encodage » afin que chaque référent soit en mesure d'encoder lui-même les informations dès qu'elles sont validées.

Malgré ces apports théoriques et pratiques, il s'est avéré difficile pour les membres du GT d'être à la fois dans la rédaction de fiches d'information et à la fois dans de l'encodage dans un système aussi sophistiqué que le « Guide ».

Ce travail d'encodage demande des aptitudes particulières et du temps. Deux éléments qui font défaut aux travailleurs qui participent à ce GT.

Ce groupe de travail a répondu en 2012 à l'ensemble de ses objectifs, c'est à dire:

- mettre à jour le contenu du site ;
- alimenter le site en nouveaux thèmes grâce aux apports des groupes de travail ;
- porter une attention toute particulière au contenu en néerlandais ;

- organiser une présentation dynamique de l'outil aux travailleurs du CPAS et de la Coordination Sociale de Schaerbeek
- ouvrir le groupe à de nouvelles collaborations.

### **La présentation du « Guide » le 28 septembre 2012**

Depuis le lancement de l'outil en 2007, le personnel du CPAS et du secteur associatif a changé. Un grand nombre de travailleurs sociaux ne connaissent pas l'outil créé par la CASS. Or ce guide est toujours pertinent, ceux qui le connaissent l'utilisent et l'évaluent (très) positivement.

Cette présentation visait à faire connaître le guide sous sa forme informatisée à un plus grand nombre de travailleurs. Présenter le guide devant un large public a également été l'occasion d'obtenir un retour sur ses qualités et ses faiblesses afin de continuer à l'adapter le plus possible aux besoins des utilisateurs. Le souhait des participants au GT était en effet de présenter le « Guide » non pas comme un outil clé sur porte, mais comme un projet commun où les travailleurs peuvent contribuer concrètement à son développement et à son amélioration.

Parmi les autres objectifs de ce moment de partage l'on peut citer :

- susciter des vocations en lançant un appel pour rejoindre le GT
- offrir une opportunité supplémentaire aux travailleurs du CPAS et de l'associatif (CSS) de se rencontrer et d'échanger.

L'évaluation de cet « évènement », tant par les participants que par les organisateurs, est très positive :

- une centaine de participants
- une présentation de l'outil appréciée pour son côté pragmatique
- trois personnes ont manifesté leur souhait de rejoindre le GT
- des échanges entre travailleurs pendant les moments plus informels

### **Perspectives :**

Le projet est de continuer à développer cet outil Internet en actualisant et enrichissant l'information tant au niveau des thématiques que du répertoire d'organisations. La présence de trois nouveaux collaborateurs au sein du GT apporteront de nouvelles compétences au groupe de travail.

La gestion d'un outil aussi complet que le « Guide » demande beaucoup de temps, des compétences pointues dans les domaines traités (handicap, logement, santé...) et des aptitudes particulières en encodage web. Ces dernières font défaut actuellement au sein de l'équipe de la CASS.

Une des voies envisagées est de permettre aux animateurs de la CASS de suivre une formation spécifique en web encodage afin de devenir autonomes dans la gestion du site.

Nombre de participants : 7  
Nombre d'organisations représentées : 3  
Proportion CPAS/CSS: 2/3 CPAS – 1/3 CSS  
Taux de fréquentation : 77%  
Nombre de réunions : 7

## **5.2. Le groupe de travail logement**

### **Objectif général du groupe :**

Réunir les acteurs schaarbeekoïses concernés par la problématique du logement en vue d'unir leurs compétences et les ressources de chacun et de s'accorder sur une politique commune en matière de logement pour un public en situation de précarité.

### **Le Groupe d'Épargne Collective et Solidaire « L'union pour un Toit »**

Le Groupe de Travail Logement a œuvré à la mise en place d'un Groupe d'Épargne Collective et Solidaire. A cette fin, il s'est ouvert à d'autres partenaires non spécialisés dans le domaine du logement (ex : *De Schakel vzw* et les *Services Sociaux des Quartiers 1030 asbl*)

Ce projet offre la possibilité à 25 familles schaarbeekoïses présentant des difficultés d'accès à un logement décent, d'en acquérir un avec l'aide du Fonds du Logement de la Région de Bruxelles Capitale, du Fonds du Logement Wallon ou de la Société Wallonne du Crédit Social.

Pour les familles à faibles revenus, le premier grand obstacle à l'achat d'un logement est la constitution de l'acompte. Si elles ne disposent pas d'une épargne personnelle, obtenir un prêt du Fonds du Logement est mission impossible.

Pour remédier à cette situation, ces familles se sont organisées sous forme d'association de fait visant à créer un groupe d'épargne collective et solidaire. Cette association de fait s'appelle l'Union pour un toit. Les familles cotisent tous les mois 75€, un montant déterminé collectivement par elles-mêmes.

Chaque famille en ordre de versement a ainsi le droit d'emprunter à la caisse commune la somme nécessaire pour payer l'acompte lors de la signature du compromis d'achat.

Ces familles sont suivies pendant toute la durée du projet (30 mois de mars 2011 à septembre 2013) par les 8 partenaires du GT Logement de la CASS.

Parmi les partenaires, on retrouve le CPAS (notamment les Services Logement et Énergie), le Service Logement de la Commune et des associations tant francophones que néerlandophones.

Les rôles de chacun des partenaires sont définis par une convention de partenariat. La CASS et le Ciré ont un rôle de coordination générale du projet. Cinq partenaires suivent individuellement 5 familles pendant les 30 mois que dure le projet. Quant au Service Logement du CPAS et à RenovaS, ils ont des missions (transversales) spécifiques d'encadrement technique.

## **Bilan :**

Cette année 2012 aura été pour les premières familles de « l'Union pour un toit » celle de la concrétisation de leur projet : devenir propriétaire de leur propre logement. Trois familles ont réussi à acheter un logement, une en Région bruxelloise, une en Wallonie et la dernière en Flandre.

Ces familles nouvellement propriétaires sont devenues des « exemples » qui poussent les autres à s'investir avec encore plus d'ardeur dans le processus de recherche et d'acquisition.

Les 25 familles de l'Union pour un toit se côtoient régulièrement depuis 2011 et s'inscrivent dans un processus participatif d'apprentissage et de partage. Elles sont acteur et moteur du projet solidaire : prendre la parole en public, proposer, argumenter, partager leurs expériences, prendre des décisions, parfois lourdes de conséquences (exemple : l'exclusion d'une famille qui ne s'est pas conformée aux conventions qu'elle a rédigées et signées) trouver des compromis, épargner pour soi et pour les autres...

Ce projet est pour certaines d'entre elles un incitant supplémentaire pour trouver une formation qualifiante, un emploi... De quoi améliorer son bilan financier et ainsi augmenter ses chances de devenir propriétaire.

Un Comité de Suivi composé de 5 personnes organise les Assemblées. Ce Comité a notamment pour rôle d'évaluer le contenu des Assemblées, de choisir les thèmes à traiter, de convoquer les membres...

Y participer leur demande de l'organisation, de l'investissement, de la prise de responsabilités supplémentaires.

## **Les Assemblées de l'Union pour un Toit 2012 :**

Les thématiques abordées lors des différentes assemblées sont les suivantes :

- Février : le processus d'achat des deux premières familles de l'UPT + « Le revenu cadastral et le précompte immobilier »
- Mars : « vue d'ensemble sur le dossier à compléter auprès du Fonds du Logement de la Région bruxelloise »
- Mai : « l'achat collectif »
- Juin : « comment gérer son budget quand on devient propriétaire »
- Septembre : « comment décoder les annonces de biens immobiliers à vendre sur le web »
- Décembre : « comment réaliser des économies d'énergie »



### **Des activités créatrices de liens :**

Deux fêtes des familles de l'UPT ont été organisées en 2012. L'une en mars afin de marquer l'équateur du projet et l'autre en septembre pour le simple plaisir de se revoir en dehors des Assemblées.

Ces « fêtes » organisées le week-end ont été pleinement investies par l'ensemble des familles du projet, elles ont été créatrices de liens et ont renforcé le sentiment d'appartenance au groupe.

La participation à ces activités a permis à certaines familles de prendre confiance en elles et de participer ensuite beaucoup plus activement aux Assemblées.

L'aspect communautaire du projet s'avère dès lors capital.

### **Quelques constats suite à l'évaluation du projet à mi-parcours :**

- Lors des Assemblées des familles se pose le problème de la langue : on se rend compte que lors de la présentation des sujets en grand groupe, un certain nombre de personnes n'ont pas compris le contenu.

De cette difficulté à fonctionner en grand groupe, est surgie l'idée de fonctionner en plus petits groupes. Cette scission a permis une pédagogie plus participative, et la compréhension des personnes ne parlant pas ou peu le français fut ainsi facilité.

- La présence aux Assemblées est fluctuante selon les conditions météorologiques, la possibilité d'occuper ou de faire garder les enfants,...

- La première année du projet, les partenaires ont ressenti beaucoup de crainte de la part des familles à l'idée d'un habitat collectif. Après avoir abordé le sujet en Assemblée, beaucoup de familles se sont montrées intéressées par ce type d'achat.

- Un autre aspect positif à mettre en exergue est le paiement régulier de la cotisation de 75€. Les familles ont d'ailleurs conscience qu'à la fin du projet, même s'ils elles n'ont pas acquis de bien, repartiront avec 2.500€ d'épargne.

- Ce « petit » projet n'est qu'une goutte d'eau dans la problématique du logement. L'UPT est une réponse pour certaines familles. Les expériences du Ciré montrent qu'environ 50 % des familles deviennent propriétaires à l'issue des 30 mois.

- Le montant que les familles peuvent emprunter auprès du Fonds du Logement est bas par rapport au prix de l'immobilier qui ne cesse d'augmenter. Cela devient de plus en plus difficile pour les familles à faibles revenus d'acheter son logement malgré les dispositifs d'aide mis en place.

- Ce projet permet aux familles d'entretenir un autre type de rapport avec le CPAS, de faire connaissance avec des partenaires tels que RenovaS, le Ciré, ...

### **Perspectives :**

Les partenaires du projet mettent tout en place pour permettre à un maximum de familles de devenir propriétaires de leur logement d'ici la fin du projet en septembre 2013. Par ailleurs, les partenaires participent au développement des initiatives Community Land Trust sur le territoire de la Région bruxelloise et plus particulièrement à Schaerbeek.

Octobre 2013 sera l'occasion de réaliser une évaluation finale du projet tant auprès des familles, des partenaires que du Comité de Pilotage de la CASS.

Nombre de participants : 13

Nombre d'organisations/services représentés : 9

Proportion CPAS/associatif (selon le nombre de participants): 10% CPAS – 20% Commune – 70% CSS

Taux de fréquentation : 90%

Nombre de réunions : 9 + 5 (Comité de suivi) + 6 (Assemblée de l'Union pour un toit) + 2 Fête des Familles de l'UPT

### **5.3. Le groupe de travail Santé**

#### **Objectif général du groupe :**

Améliorer l'accès aux soins de santé des populations précarisées de Schaerbeek. Les deux axes privilégiés sont les collaborations transversales et pluridisciplinaires et l'accès pour tous à l'information.

#### **Bilan :**

Ces deux dernières années le GT Santé de la CASS a souffert d'un manque de continuité au niveau de l'animation et de la coordination. Ces circonstances ont influé sur la dynamique de groupe et sur la non concrétisation d'un outil de communication. Malgré toutes ces difficultés ce GT a continué à se rencontrer régulièrement et a été investi en tant que lieu d'échanges d'informations et de pratiques.

Parmi les réussites du GT l'on peut citer l'organisation d'une rencontre autour du sujet : «Schaerbeek, santé et déterminants ». Un moment d'information et d'échange destinée aux travailleurs sociaux schaarbeekoïses sur base d'une présentation très détaillée de l'Observatoire de la Santé et du Social Bruxelles.

L'organisation de cette activité a mobilisé les énergies des partenaires du GT et leur a apporté du sens et une plus grande visibilité. Plus de 60 participants ont eu l'occasion de confronter leurs pratiques de terrain avec les données statistiques de l'Observatoire de la Santé et du Social.

Toute cette « nouvelle » matière a permis aux membres du GT de compléter et d'affiner leur diagnostic sur l'accès aux soins de santé à Schaerbeek en vue d'une présentation devant le Comité de Pilotage de la CASS et ensuite du Conseil de l'Action Sociale.

## **Perspectives :**

Les animateurs de la CASS ont proposé aux participants de clôturer ce GT par une présentation de leur travail devant le Conseil de l'Action Sociale courant 2013 et de (re)mobiliser les acteurs sociaux schaarbeekoïses pour la création d'un nouveau Groupe de Travail Santé de la CASS.

Cette proposition comporte plusieurs avantages :

- Permettre au groupe de démarrer un nouveau projet sur de meilleures bases ;
- Permettre une meilleure articulation avec le Comité de Pilotage de la CASS grâce à un projet plus précis, un timing plus court... le tout inscrit dans une Convention.
- Une meilleure collaboration avec les partenaires « extérieurs » au GT comme le CLPS Bruxelles ;
- Permettre à d'autres acteurs de la santé (ou non) à Schaerbeek de faire partie d'un GT Santé à un moment où toutes les propositions seront les bienvenues. Les membres actuels ont souvent parlé d'ouvrir le GT à d'autres partenaires, ce sera l'occasion idéale.

Nombre de participants : 15 + 2 consultants (CLPS)

Nombre d'organisations représentées : 11

Proportion CPAS/CSS : 25% / 75%

Nombre de réunions du GT: 7

## **5.4. Le groupe de travail primo-arrivant**

### **Objectifs du groupe :**

- Analyser collectivement le contexte des primo arrivants dans la commune : informer, orienter, ...
- Objectiver, trianguler et synthétiser ainsi que valider cette masse d'informations, afin de la rendre applicable au terrain et à l'action des acteurs.
- Médiatiser et diffuser cette connaissance et informer d'autres intervenants, ainsi que, le cas échéant, la population générale.
- S'organiser pour arriver à la réalisation des points précédents : proposer des méthodologies pour agir et évaluer les actions, imaginer une diffusion et une poursuite des efforts.

### **Bilan :**

L'année 2012 a été une année riche en échanges, rencontres et en production d'écrits.

Des échanges toujours aussi soutenus entre partenaires tant lors des réunions du GT que via les outils de communication propres à la CASS.

Trois nouveaux partenaires ont rejoint le GT cette année: « AtMOsphères » asbl, le « SeTIS Bruxelles » et « Soleil du Nord ».

Cette force d'attraction du GT primo-arrivant de la CASS est un signe manifeste de la nécessité et de la vitalité de ce réseau. Une plate-forme locale intégratrice qui embrasse des sujets aussi divers que l'enfance, la jeunesse, la langue, la formation... sous le prisme des primo-arrivants.

Des rencontres avec des institutions qui jouent un rôle crucial au niveau régional comme le CBAI dans l'élaboration d'un nouveau décret. Une façon de penser local sans être détaché de ce qui se passe à d'autres niveaux.

Et avec le Comité de Pilotage de la CASS afin de leur présenter un travail qui est le fruit de trois années de rencontres, d'échanges, de confrontation, de recherches...

La production d'écrits a occupé une part importante du temps de travail de l'ensemble des partenaires. C'est certainement la partie la plus ardue et celle qui demande le plus de temps.

Présenter des « bonnes pratiques » mises en place sur le terrain, rendre compte des expériences vécues par les primo-arrivants, communiquer sur les attentes des professionnels rencontrés à Schaerbeek, s'adresser à des publics différents avec des attentes différentes, se concerter afin d'aboutir à des recommandations communes... est une gageure.

Le GT a heureusement pu compter sur la disponibilité et le professionnalisme d'Altay Manço de l'IRFAM pour nous accompagner jusqu'à bon port, la rédaction d'un dossier complet.

### **Perspectives :**

Le GT a présenté son « dossier final » devant le Comité de Pilotage de la CASS en janvier afin que travail soit validé et ainsi pouvoir songer à une large diffusion.

Après cet accord le GT peut se lancer dans :

- La mise en ligne de manière structurée du dossier sur le site de la CASS ;
- La rédaction d'une synthèse du rapport (max une dizaine de pages) pour les lecteurs pressés ;
- L'organisation d'une rencontre festive avec les primo-arrivants ayant participé à l'enquête ;
- L'organisation d'une journée d'étude avec les travailleurs sociaux schaarbeekoïses et les politiques afin de présenter le dossier et porter ensemble des recommandations sur la mise en œuvre du parcours d'intégration pour les primo-arrivants.

Par après, le GT souhaiterait opérationnaliser le réseau et affiner les liens avec le secteur scolaire et le secteur de la santé. Ces perspectives feront en temps voulu

l'objet d'une nouvelle convention.

Nombre de participants : 14

Nombre d'organisations/services représentés : 13

Proportion CPAS/CSS: 10% CPAS – 90% CSS

Taux de fréquentation : 90%

Nombre de réunions : 7 + 1 avec Le Comité de Pilotage de la CASS

### **5.5. Les activités des coordinateurs**

Outre la gestion administrative et quotidienne du service, la gestion des sites Internet, l'animation des groupes de travail et le suivi des projets en cours, les coordinateurs ont participé aux activités suivantes :

#### **Les ateliers citoyens du Pôle Participation sociale et citoyenne**

Le CPAS organise depuis septembre 2008 des ateliers citoyens accessibles à son public de primo arrivants arrivé en Belgique depuis peu de temps. Le projet consiste à donner à ce public des clés de compréhension afin qu'il appréhende mieux la société belge et les services du CPAS. Dans ce cadre, le public primo arrivant aborde des questions telles que l'histoire de l'immigration, le droit des étrangers, la mobilité, la justice...

La CASS intervient une demi-journée par cycle d'ateliers en proposant une animation en deux temps :

1° une vision d'ensemble du secteur associatif en Belgique et le statut des bénévoles/volontaires.

2° une présentation ludique de quelques associations/institutions situées sur le territoire de Schaerbeek et des services qu'elles proposent.

En 2012, La CASS a animé 6 ateliers.

#### **Participation aux Assemblées mensuelles de la CSS et à ses Bureaux**

Les Assemblées permettent de **transmettre différentes formes d'informations** : nouveaux services ou changements dans une organisation, changement législatif, alertes sur des problématiques préoccupantes et événements divers. Ce mode de transmission, principalement oral, reste très populaire et n'a pas été délaissé avec l'arrivée des outils internet. Nous constatons en effet que les demandes de transmission d'information par cette voix restent importantes et constantes (en moyenne 5 demandes d'organisations différentes par mois). En matière de transmission d'informations, le réseau virtuel est donc un bon complément aux réunions réelles mais ne peut pas les remplacer.

L'Assemblée est aussi un lieu important pour **l'impulsion des nouvelles activités de la CASS et leur visibilité**. Un bon indicateur est le taux de participation des membres aux nouveaux groupes de travail ou aux activités qu'elle organise.

Et enfin, l'Assemblée est un lieu important pour **le travail de facilitateur de projets et de création de synergies** entre l'équipe des coordinateurs de la CASS et les membres de le CSS, surtout avec ceux qui ne font pas partie des groupes de travail.

Nombre d'Assemblées : 10

Nombre de réunions « Bureau » : 12

Thématique principale : la question des sans abri

Nombre de nouveaux membres de l'Assemblée en 2012: 1

- L'Association des Parents Turcs de Belgique

#### **Participation aux « Welcome days » du CPAS:**

Le CPAS organisent des « welcome days » à destination des nouveaux engagés. La CASS y présente son service et ses activités.



## Annexe 2 : charte et règles de fonctionnement de la CASS

### *Principes généraux*

La vocation de la CASS n'est pas de traiter des dossiers individuels mais bien de rassembler les forces des acteurs sociaux (public/privé et politique/civil) pour agir collectivement sur les difficultés rencontrées par le public schaarbeekoïse le plus fragilisé. Ces acteurs veilleront dès lors à travailler dans un objectif à portée collective et non dans un intérêt individuel.

Les groupes de travail de la CASS sont pluralistes et réunissent des associations à finalité sociale ou socioculturelle et des instances publiques désireuses de participer à un projet commun. Chaque participant des groupes de travail est considéré comme représentant de son organisation, il ne participe pas en son nom propre. Il veillera donc à s'assurer qu'il détient bien les mandats nécessaires de son institution pour s'engager dans le groupe et les actions qui en découlent.

Le Comité de Pilotage (CP) peut solliciter un Groupe de travail lorsqu'il le juge opportun afin d'utiliser tout ou une partie de sa production pour servir mieux son objectif de lutter plus efficacement contre la pauvreté et la précarité.

Les productions issues des actions collectives doivent faire l'objet d'un accord du Comité de Pilotage pour être utilisées en dehors du cadre prévu initialement. Les organismes qui reçoivent l'autorisation pour se servir de ces productions veilleront à mentionner la source exacte de celles-ci.

### *Règles de fonctionnement des groupes de travail*

Les groupes de travail sont initiés par le Comité de Pilotage, soit de sa propre initiative ou sur la suggestion d'une organisation concernée par l'objet de la CASS. Pour qu'un groupe de travail soit créé, trois conditions doivent être remplies :

1. constitution plurielle (minimum un représentant du CPAS et de l'associatif)
2. nombre de participants suffisants
3. existence d'un accord avec le CP sur une convention qui définit les objectifs, la méthode et la composition du groupe

Afin de vérifier que ces conditions sont remplies, la CASS invite les personnes susceptibles d'être intéressées à une ou plusieurs réunions préparatoires. Si les deux premières conditions sont remplies, les participants précisent au minimum dans une convention l'objet de leur organisation, les objectifs collectifs que le groupe désire atteindre ainsi que la méthodologie et l'évaluation prévues.

Si un accord est trouvé avec le CP sur le contenu de cette convention, le groupe est constitué. Il est demandé aux participants d'adhérer au nom de leur institution à la charte de la CASS et au contenu de la convention. Par la suite, toute décision concernant les dépenses éventuelles, les communications externes ou les choix stratégiques devra être approuvée par le CP.

Un groupe de travail peut être dissout soit par la volonté du groupe ou suite à une décision du Comité de Pilotage (par exemple, en cas de désaccord sur le contenu de la convention).



## Annexe 3 : Composition du Comité de Pilotage

### *Représentants du CPAS :*

Dominique Decoux	Présidente du CPAS et de la CASS (Ecolo)
Denise Malamba Kifaya	Conseillère CPAS (FDF)
Ghislaine Kwakaïbi Molai	Conseillère CPAS (PS)
Abdessatar Hassen	Conseiller CPAS (PS)

### *Représentants de la Coordination Sociale (4 parmi les 9 membres du Bureau):*

Marie-Rose Warichet	Vice-Présidente de la CASS et animatrice de la CSS (Services Sociaux des Quartiers 1030)
Anne Gauthier	Membre du Bureau CSS (GAFFI - Groupe d'Animation et de Formation pour Femmes Immigrées)
Anne Lixon	Membre du Bureau CSS (Maison Médicale Alpha Santé)
Pierre Massart	Membre du Bureau CSS (Rasquinet, Démocratie Schaerbeekoise)
Françoise Deville	Membre du Bureau CSS (RenovaS)
Laetitia D'Argembeau	Membre du Bureau CSS (CSM Anaïs)
Said El Alami	Membre du Bureau CSS (AMOS)
Pierre Obolensky	Membre du Bureau CSS (Maison Médicale La Clé)
Claire Dupont-Huaux	Membre du Bureau CSS (Croix-Rouge de Belgique, section Schaerbeek)

### *Invités avec voix consultative :*

Virginie Couvreur	Coordinatrice de la CASS
Eric Semal	Co-coordonateur de la CASS
Thierry Paulet	Co-coordonateur de la CASS
Christine Deslagmulder	Directrice Générale Opérationnelle du CPAS
Nacim Bakhai	Directeur du service d'action sociale (CPAS)
Dominique Gobert	Chargée de mission au Service d'action sociale (CPAS)
Valérie Caprasse	Chef de cabinet de la Présidente du CPAS
Elodie Bernollin	Responsable de la communication (CPAS)

## Annexe 4 : Les membres de la Coordination Sociale de Schaerbeek

AKSENT
Altéo
Amnesty International, section 1030
AMOS
ASIS
Association des Parents Turcs de Belgique
Atout Couleur
B.O.N. vzw
Bouillon de Cultures
Bureaux de Quartier Planning Familial
Centre d'Aide aux Personnes EUROMUT
CENTRE PMS COMMUNAL
CIProC ASBL
COBEFF
Crèches de Schaerbeek asbl
Croix-Rouge section Schaerbeek
CSM ANAIS
Escale
FEZA (Femmes Epanouies et Actives)
Figuier (Le)
G.A.F.F.I.
Genres Pluriels asbl
Gerbe (La) SSM
Gerbe (La) Mémoire vivante
Gerbe AMO (La)
Groupe Santé Josaphat asbl
Infor Veuvage
Latitude nord
Liens de quartier petite enfance
Maison Biloba Huis
Maison des enfants
Maison des Femmes de Schaerbeek
Maison des Médiations « Primo Arrivants »
Maison médicale Alpha Santé
Maison médicale Aster
Maison médicale du Nord
Maison médicale La Clé
Maison médicale Le Noyer
Maison médicale Neptune
Méridien CSM
Mission locale de Schaerbeek
Mutualité Saint-Michel – Service Social
Nulle Part Ailleurs
ONE – Consultation 1

ONE – Consultation 2
ONE – Consultation 3
Projet Lama
Promotion de l'Emploi à Schaerbeek
Rasquinet
RenovaS asbl
Rezo Santé 1030 - Jeune Enfance et Parentalité
S'Acc'Ados
Services Sociaux Quartiers 1030
Service Seniors de la Commune de Schaerbeek
SeTIS Bruxelles
Soleil du Nord+service prévention -intégration sociale
Union des Locataires de Schaerbeek
Vzw wijkpartenariaat - De Schakel